

la protection spéciale que donne cette grande Sainte à ceux qui se tournent vers elle. Tout au milieu de mes souffrances me voilà dévot. Je promets à sainte Anne de faire deux pèlerinages à son église des prodiges, à Beaupré, si elle me rappelait à la vie, et me donnait l'avantage de compléter mes études et les succès convenables pour l'avenir.—Il s'écoule peu de jours, et voilà que j'éprouve un mieux sensible, à la grande surprise et satisfaction de ma famille et de tous les amis qui me visitaient. Après avoir obtenu ce que je désirais, j'ai acquitté mes promesses envers sainte Anne. J'ai fait mes deux pèlerinages, l'un l'an dernier, l'autre cette année. Il me reste à lui en manifester ma reconnaissance, qui durera toute ma vie, je l'espère.

—000—

FAVÉURS OBTENUES DE STE ANNE. (1)

Lettres tardives : Guérison d'une maladie mortelle. *M. M. P. Drummondville*.—Je désire témoigner ma reconnaissance envers la bonne sainte Anne. *Mme V. L., St-Albert de Cambridge*.—Au mois d'août je tombai malade des flèvres typhoïdes. J'ai guéri, grâce à sainte Anne. *A. P., Charlesbourg*.—J'ai obtenu la conversion de mon frère. *M. L., Leeds, Mass.*.—Soulagement, puis guérison. *R. D. H. L., Saint-Casimir*.—Je remercie la bonne mère des affligés. *Une abonnée, Lawrence, Mass.*.—Hémorragie guérie. *Mme J. N., New Bedford*.

Du 15 octobre au 1er novembre :

Après une promesse je fus guérie. *Mme O. F., Joliette*.—Redevenue capable de remplir les devoirs de mon état. *Une abonnée, Québec*.—Honneur et gloire à sainte Anne pour guérison d'un mal d'yeux. *Anonyme, Pointe-aux-Trembles*.—Grâce particulière. Par *C. N. P., Levis*.—Mon enfant en jouant avec un pistolet s'était déchargé une balle dans la jambe. Il ne ressent plus de douleur. *Anonyme, Northborough*.—Ma fille a guéri après une neuvaine. *Mme J. S., Repentigny*.—J'ai la confiance que sainte Anne me protègera encore. *Mme E. L., Northborough*.—Bras fracassé dans un moulin et guéri. *E. J.*

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.